



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

suicide

Question au Gouvernement n° 671

Texte de la question

PRÉVENTION DU SUICIDE

M. le président. La parole est à M. Jacques Moignard, pour le groupe radical, républicain, démocrate et progressiste

M. Jacques Moignard. Ma question s'adresse à madame la ministre des affaires sociales et de la santé. En ce moment se tient, pour la 24e année consécutive, la semaine d'information sur la santé mentale, enjeu majeur de société et de santé publique. Le lien direct entre santé mentale et actes suicidaires est ainsi mis en lumière. Ce fléau touche chaque année plus de 200 000 personnes, soit une tentative toutes les deux minutes, et cause 11 000 décès, trois fois plus que les accidents de la route !

Les chiffres révèlent que 57 % des décès par suicide sont le fait des 35-65 ans et qu'ils surviennent après plusieurs tentatives. Il est impératif de se pencher sur ce phénomène qui touche également les adolescents et les jeunes adultes. Les antécédents familiaux et personnels, l'isolement social, les difficultés liées à la précarité et aux possibles discriminations s'avèrent être des facteurs de risque et des explications de ces drames. Le passage de l'adolescence à l'âge adulte est spécialement délicat, en particulier à notre époque caractérisée par des errements comportementaux dus à l'offre exponentielle des sollicitations de toute nature.

Face à ce problème majeur de santé publique, le Gouvernement s'est engagé le mois dernier à mettre en place une politique de prévention. Cet engagement ponctue positivement le programme national d'action contre le suicide qui court de 2011 à 2014. La création d'un observatoire national, la formation renforcée des professionnels de santé et l'incitation à la mise en réseau des acteurs institutionnels et associatifs devraient contribuer à prévenir encore mieux les passages à l'acte et les récidives.

Pouvez-vous, madame la ministre, nous indiquer les éléments significatifs de prévention prévus jusqu'au terme du programme national en 2014 ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe RRDP.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre des affaires sociales et de la santé.

Mme Marisol Touraine, *ministre des affaires sociales et de la santé*. Nous sommes en effet au coeur de la 24e semaine annuelle d'information sur la santé mentale. J'ouvrirai d'ailleurs dans deux jours les rencontres des conseils locaux de santé mentale à Lyon. Vous mettez l'accent, monsieur le député Moignard, sur ce défi important pour notre société qu'est la lutte contre les suicides. Vous avez rappelé des statistiques qui recouvrent des drames bien réels : 200 000 tentatives et 11 000 morts par suicide chaque année, dont un tiers de personnes âgées. Parmi les jeunes de 15 à 24 ans, le suicide est la deuxième cause de mortalité après les accidents de la route. Nous devons donc nous mobiliser collectivement.

J'ai exposé il y a quelques semaines, devant le conseil économique social et environnemental, la mobilisation du Gouvernement pour faire placer davantage la prévention du suicide au coeur des préoccupations de santé publique. De ce point de vue, j'ai mis en avant trois orientations : mieux comprendre, mieux prévenir et mieux accompagner. Il faut mieux comprendre car, en dépit de l'ampleur du phénomène, nous ne disposons pas toujours des éléments d'information permettant d'identifier les causes et les âges précis. Un observatoire national du suicide sera donc prochainement mis en place, tant la connaissance est indispensable. Mieux prévenir consiste à former davantage les professionnels de santé, mal préparés à lutter contre le suicide et à le prévenir. Il faut enfin mieux accompagner car celles et ceux qui font une tentative de suicide ne le sont pas suffisamment à l'hôpital lorsqu'ils peuvent en sortir.

Tel est le sens de la mobilisation du Gouvernement. C'est tous ensemble, monsieur le député, que nous devons faire en sorte de faire reculer le suicide dans notre pays ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe RRDP et sur quelques bancs du groupe SRC.*)

Données clés

Auteur : [M. Jacques Moignard](#)

Circonscription : Tarn-et-Garonne (2^e circonscription) - Radical, républicain, démocrate et progressiste

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 671

Rubrique : Mort

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 mars 2013](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [21 mars 2013](#)